

Elections cantonales partielles Canton de Villecresnes

Mandres-les-Roses/Marolles-en-Brie/ Périgny-sur-Yerres/Santeny/Villecresnes

En mars dernier, vous avez clairement exprimé votre choix pour notre canton en m'élisant conseiller général, avec 57 % des suffrages.

Suite à une erreur des services de la préfecture du Val-de-Marne dans la distribution du matériel officiel de propagande, cette élection a été annulée ! **C'est pourquoi, les dimanches 25 janvier et 1^{er} février 2009, vous êtes appelés à revoter et ainsi renouveler la confiance que vous m'aviez accordée.**

D'ici là, vous allez trouver dans vos boîtes aux lettres de nombreux tracts de propagande vantant les mérites de tel ou tel candidat.

Pour ce qui me concerne, **j'ai tenu les engagements que j'avais pris de défendre les intérêts du Plateau Briard comme le soulignent la majorité des maires concernés.** Ce bilan, je vous le communiquerai dès l'ouverture officielle de la campagne électorale.

Le travail ainsi accompli au service de tous les habitants du Plateau Briard m'a valu le soutien sans réserve et sans ambiguïté des instances dirigeantes de l'UMP/Majorité Présidentielle, et ce à l'unanimité de tous les élus val-de-marnais de notre mouvement dont l'ensemble de mes collègues élus conseillers généraux du département.

Aujourd'hui, je suis donc le seul candidat de la Majorité Présidentielle investi officiellement par l'UMP comme en témoigne la lettre reproduite au verso.

Alors, dès le 25 janvier, votez pour **Pierre-Jean GRAVELLE**, candidat officiel de la Majorité Présidentielle, et sa suppléante **Pierrette RAUT**, tous deux disponibles, accessibles, bien décidés à faire entendre la voix de tous les habitants de notre beau Plateau Briard auprès des instances départementales.

Vous pouvez compter sur nous !

Pierre-Jean Gravelle

Pierrette Raut

**Pour nous écrire : pj.gravelle@orange.fr
Notre site : www.gravelle94.com**



Soutien unanime et sans ambiguïté des instances dirigeantes de l'UMP/Majorité Présidentielle à la candidature de Pierre-Jean Gravelle



Fédération du Val-de-Marne

Le 10 novembre 2008

Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE
Conseiller Général du Val-de-Marne
11, rue de la Radio
94440 VILLECRESNES

Cher Collègue,

Les électeurs du canton de Villecresnes sont appelés à revoter pour choisir leur Conseiller Général, suite à la décision du Tribunal Administratif d'annuler l'élection de mars pour un problème d'envoi des professions de foi.

Nous tenions à vous informer que l'UMP, comme elle l'avait fait en mars dernier, vous accordait son investiture pour l'élection partielle à venir.

Nous sommes certains que les habitants du canton de Villecresnes vous renouvelleront la confiance qu'ils vous avaient si largement manifestée en mars et vous accorderons par leurs suffrages les moyens de poursuivre l'action déterminée que vous menez au sein de l'Assemblée Départementale pour la défense du Plateau Briard et de ses habitants.

Nous formons pour vous des vœux très chaleureux de succès et vous vous prions de croire, Cher Collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Roland PATRZYNSKI
Secrétaire Départemental de l'UMP
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Michel HERBILLON
Président de l'UMP du Val-de-Marne
Député-Maire de Maisons-Alfort